



Les premiers ministres des provinces et territoires appuient la reconnaissance des plages du débarquement comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO

10 novembre 2014

Le 6 juin 2014, des Canadiens, des anciens combattants et des milliers de jeunes de partout au pays ont participé, en France, aux commémorations internationales du 70^e anniversaire du jour J, qui a eu lieu sur les plages de Normandie et a marqué un point décisif dans la Seconde Guerre mondiale.

Dans le but de souligner cette victoire importante et en hommage à la mémoire de ceux et celles qui y ont contribué, les premiers ministres ont accordé leur soutien à l'initiative du gouvernement de Basse-Normandie, en France, visant la reconnaissance des plages du Débarquement en tant que site du patrimoine mondial de l'UNESCO. Une telle reconnaissance permettrait que les plages du Débarquement soient classées d'importance exceptionnelle pour l'humanité. Cette désignation renferme une signification culturelle qui transcende les frontières et confirme l'importance universelle du site pour les générations présentes et futures.

En cette période de l'année, nous souhaitons rendre un hommage particulier aux hommes et aux femmes en uniforme et à toutes les personnes qui défendent notre pays avec courage. Les récents événements survenus dans la capitale canadienne et au Québec nous rappellent que les précieuses libertés dont nous jouissons ne doivent jamais être prises pour acquises. Les Canadiens seront éternellement reconnaissants envers les hommes et les femmes qui, par leurs contributions et leurs sacrifices, ont continué à servir vaillamment au cours des périodes de conflit et travaillent sans relâche à préserver la paix chez nous et ailleurs dans le monde.

Lien connexe

<http://liberte-normandie.com>

– 30 –

Renseignements :

Guy Gallant

Bureau du premier ministre

Île-du-Prince-Édouard

902 368-4400

grgallant@gov.pe.ca